



**BCEAO**

BANQUE CENTRALE DES ÉTATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° AO/Z00/DBA/039/2026**

**SÉLECTION D'UN FOURNISSEUR EN VUE DE LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION  
POUR L'ACQUISITION DE PAPIERS D'IMPRIMERIE DESTINÉS AU SIÈGE DE LA BCEAO  
– RELANCE**

**Mars 2026**

---

## **PREMIÈRE PARTIE : INSTRUCTIONS AUX SOUSMISSIONNAIRES**

### **Préambule**

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO exerce ses activités à travers :

- son Siège, basé à Dakar (Sénégal) ;
- une Direction Nationale dans chacun des Etats membres, comprenant une Agence Principale et une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;
- le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA, sis à Abidjan (Côte d'Ivoire) ;
- le Centre de Traitement Fiduciaire (CTF), installé à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) ;
- la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC), sise à Paris (France).

## **SECTION I : DISPOSITIONS GENERALES**

### **I.1. Conditions de participation**

La participation au présent appel à concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires éligibles, disposant de qualifications techniques et financières correspondant aux exigences du cahier des charges.

Toutefois, les sociétés impliquées dans des activités illégales, notamment le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme, la corruption, les pratiques collusoires, frauduleuses ou coercitives, ne sont pas autorisées à prendre part au présent appel à concurrence.

En outre, tout candidat en situation de conflit d'intérêt devra en informer la Banque Centrale dans sa lettre de soumission, en précisant les termes dudit conflit d'intérêt.

### **I.2. Frais de soumission**

Il n'est pas exigé de garantie de soumission.

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre. La Banque Centrale ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

### **I.3. Monnaie de soumission et de paiement**

La monnaie utilisée est le franc CFA. Toutefois, les soumissions valorisées en euros seront acceptées pour les fournisseurs établis hors de la zone UMOA. Cependant, pour des besoins de comparaison, toutes les offres seront converties en francs CFA.

### **I.4. Régime fiscal**

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), du 20 janvier 2007, 7 des Statuts de la BCEAO, 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, annexés audit Traité, [8 de l'Accord de Siège conclu le 21 mars 1977 entre le Gouvernement de la République du Sénégal et la BCEAO], et 11 de l'Accord de coopération entre la République Française et les Républiques membres de l'UMOA, du 4 décembre 1973, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre de ce marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA.

---

---

A ce titre, les formalités d'obtention du titre d'exonération seront accomplies par le transitaire du fournisseur en relation avec les services compétents de la BCEAO.

### **I.5. Langue de soumission**

Les offres et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, devront être rédigés en langue française.

### **I.6. Groupement**

Les groupements sont autorisés dans le cadre du présent appel d'offres. Toutefois, seule la forme "groupement solidaire" est acceptée.

A ce titre, les entreprises concernées devront présenter, dans leur soumission, l'acte constitutif du groupement signé par les Parties. Ce document devra indiquer, en outre, le chef de file dudit groupement.

Ainsi, l'absence dudit document dans la soumission constituerait un motif de rejet de celle-ci, le cas échéant.

### **I.7. Sous-traitance**

La sous-traitance est subordonnée à l'accord préalable écrit de la Banque Centrale. Si elle est autorisée, la sous-traitance ne pourra excéder trente pour cent (30%) de la valeur du contrat de base.

### **I.8. Conformité des offres**

Toute offre qui ne répondra pas explicitement aux exigences du présent dossier d'appel d'offres sera déclarée non conforme.

### **I.9. Evaluation des offres**

Une Commission des Marchés procédera à la vérification de la conformité technique, à l'évaluation financière et au classement des offres reçues.

Préalablement à l'évaluation des offres, la BCEAO se réserve le droit de procéder à la vérification de l'éligibilité des soumissionnaires, eu égard notamment aux législations relatives à la lutte contre les activités illégales visées à l'article I.1, alinéa 2, en vigueur dans l'espace UMOA.

L'évaluation des offres se fera sur la base de l'examen de leur conformité aux spécifications techniques du dossier d'appel d'offres, d'une part, de l'analyse et la comparaison des prix proposés, d'autre part.

Il sera procédé à des ajustements de prix en cas d'erreurs arithmétiques. De même, s'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.

A l'issue du dépouillement, le marché pourra faire l'objet de négociations commerciales avec le soumissionnaire pressenti.

Le montant de l'offre du soumissionnaire devra correspondre à cent pour cent (100%) des livrables proposés.

### **I.10. Vérification de la qualification des soumissionnaires**

La Banque Centrale se réserve le droit de vérifier par tous les moyens appropriés les capacités technique et financière, notamment la solvabilité, du fournisseur classé premier à exécuter le marché de façon satisfaisante.

Cette vérification sera fondée sur l'examen des preuves de qualification que la Banque Centrale jugera nécessaires. Si le résultat n'est pas satisfaisant, le soumissionnaire est déclaré non qualifié au profit de celui classé deuxième, qui sera soumis aux mêmes contrôles.

---

---

### **I.11. Attribution du marché**

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est jugée économiquement avantageuse pour la Banque Centrale au terme de l'analyse combinée des spécifications techniques et des prix unitaires proposés.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute offre, et d'annuler l'appel d'offres en rejetant toutes les offres, à tout moment, avant l'attribution du marché.

Préalablement à l'attribution du marché, la BCEAO s'autorise à procéder à une vérification du caractère raisonnable des prix proposés dans le cadre de la présente procédure. Une conclusion négative (des prix déraisonnablement élevés ou bas) constitue un motif de rejet de l'offre, à la discrétion de la BCEAO. Dans ce cas, elle invitera le soumissionnaire classé deuxième à l'issue de l'évaluation technique et financière des offres pour des négociations.

### **I.12. Publication des résultats et notification du marché**

Les résultats de l'appel d'offres seront publiés sur le site internet de la BCEAO.

A cet égard, tout candidat pourra former un recours gracieux, par écrit, adressé au Directeur Général de l'Administration et des Ressources Humaines dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés, à compter de la publication des résultats.

Le recours ne pourra porter que sur l'attribution du marché. Le délai de réponse de la BCEAO sera de dix (10) jours maximum. Passé ce délai et sans une réponse de la BCEAO, le recours devra être considéré comme rejeté.

L'attribution du marché sera notifiée au soumissionnaire retenu. Un contrat lui sera soumis pour signature. La date de signature du contrat par les deux Parties constitue le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

### **I.13. Confidentialité**

Dans le cadre de la présente procédure, chaque partie s'engage à préserver le caractère confidentiel de toute information communiquée comme telle. Ainsi, le prestataire sera tenu notamment de :

- garder confidentiels tous documents et informations de quelque nature qu'ils soient, qui lui auront été communiqués par la BCEAO ou dont il aura eu connaissance, quels qu'en soient la forme, le support et le contenu, dans le cadre de l'exécution de ses prestations ;
- n'utiliser ces documents et informations qu'aux seules fins d'exécuter le marché. En conséquence, même après la cessation du contrat, le prestataire ne peut les communiquer à des tiers ou les exploiter dans ses relations avec ceux-ci, sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation écrite de la BCEAO ;
- prendre toutes les dispositions nécessaires, notamment auprès des membres de son personnel appelés à prendre connaissance de ces documents ou à connaître ces informations, et dont le prestataire répond entièrement en la matière, pour prévenir et éviter leur divulgation à des tiers, de quelque manière que ce soit ;
- restituer ou détruire, sans délai à la BCEAO, à sa demande, au terme de l'exécution de la présente mission ou à la date de prise d'effet de la protection, les documents, rapports, données et autres informations qu'elle juge confidentiels.

### **I.14. Assurance**

Le soumissionnaire retenu et/ou son sous-contractant éventuel devront, à leur charge, souscrire des polices d'assurance valables pendant toute la durée du contrat et couvrant au moins les risques de transport et de livraison.

---

---

### **I.15. Litiges et contestations**

Les Parties s'efforceront de régler à l'amiable tout différend né de l'exécution ou de l'interprétation du marché.

A défaut de règlement à l'amiable, le différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), et tranché par un (1) arbitre ad hoc désigné conformément à ce Règlement.

L'arbitrage se déroulera en langue française à Dakar (Sénégal), selon le droit sénégalais.

Les frais de l'arbitrage seront à la charge de la Partie succombante.

## **SECTION II : DISPOSITIONS PARTICULIERES**

### **I.16. Objet**

Le présent dossier d'appel d'offres a pour objet de sélectionner un fournisseur en vue de la signature d'une convention-cadre pour l'acquisition de papiers destinés à l'Imprimerie du Siège de la BCEAO.

### **I.17. Allotissement**

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.

### **I.18. Visite des lieux**

Il n'est pas prévu de visite des lieux dans le cadre du présent appel d'offres.

### **I.19. Options**

Aucune option n'est sollicitée dans le cadre de cet appel d'offres.

### **I.20. Variantes**

Aucune variante n'est sollicitée dans le cadre de cet appel d'offres.

### **I.21. Présentation des soumissions**

Les offres devront comprendre les quatre **(4) parties distinctes** ci-après :

- une lettre de soumission dûment signée par le responsable habilité ;
- une présentation du soumissionnaire ;
- une offre technique ;
- une offre financière.

#### **I.21.1. Lettre de soumission**

Le soumissionnaire devra produire une lettre de soumission selon le modèle joint en annexe I, précisant tous les éléments de son offre. Cette lettre devra être signée par le représentant dûment habilité de l'entreprise soumissionnaire.

#### **I.21.2. Présentation du soumissionnaire**

La présentation du soumissionnaire devrait comprendre au minimum les informations et documents ci-après :

- une fiche d'informations du soumissionnaire dont le modèle est joint en **annexe II**.
  - une présentation générale de la société (dénomination, adresse, zones de couverture) ainsi que les copies des documents attestant du statut juridique et du numéro d'immatriculation de la société au registre de commerce et à l'institution fiscale ;
  - le nom du transitaire local pour les formalités douanières, le cas échéant ;
-

---

Par ailleurs, le soumissionnaire devra fournir un relevé d'identité bancaire conforme aux normes de codification bancaire internationales.

### **I.21.3. Offre technique**

L'offre technique devrait comprendre :

- les fiches techniques du papier proposé ;
- au moins 3 attestations de bonne exécution de marchés similaires ;
- **un échantillon de chaque type de papier ;**
- toute autre information technique jugée utile.

### **I.21.4. Offre financière**

Les prix indiqués par le soumissionnaire devront être établis en hors taxes et hors douane. Ils devront être fermes, non révisables et comprendre :

- le devis détaillé ;
- les frais de livraison ;
- tous frais nécessaires non explicitement cités.

L'utilisation éventuelle de moyens de livraison exceptionnels, même avec l'accord de la BCEAO, ne saurait ouvrir au fournisseur un droit quelconque à supplément ou indemnité.

Les prix devront figurer séparément sur des bordereaux et comprendre tous les frais exposés, depuis l'expédition jusqu'à la livraison dans les locaux de la Banque Centrale (transport, assurance, transit départ et arrivée, déchargement, dépotage).

Toute prestation ou service proposé par le candidat dans son offre et pour lequel aucun prix n'est fourni sera considéré comme inclus dans l'offre principale et ne donnera lieu à aucune facturation supplémentaire.

Le soumissionnaire indiquera tout rabais inconditionnel ou conditionnel et la méthode d'application dudit rabais dans la lettre de soumission de l'offre.

### **I.22. Période de validité des offres**

La validité des offres devra être d'au moins **120 jours à compter de la date limite de dépôt** de celles-ci.

### **I.23. Date et heure limite de transmission des offres**

Les offres devront être exclusivement transmises en version PDF, par voie électronique, à l'adresse [courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int](mailto:courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int) au plus tard le **vendredi 20 mars 2026 à 12 heures TU**, délai de rigueur.

Les courriels de transmission devront porter le titre **“AO - 039 - 2026 - SÉLECTION D'UN FOURNISSEUR EN VUE DE LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR L'ACQUISITION DE PAPIERS D'IMPRIMERIE DESTINÉS AU SIÈGE DE LA BCEAO ”**.

Toutefois, un échantillon de chaque type de papier proposé devra être transmis par courrier express, sous pli fermé à Monsieur le Directeur du Budget et des Approvisionnements, à l'adresse suivante : «Siège de la BCEAO, Avenue Abdoulaye FADIGA - BP 3108 DAKAR - Sénégal, au Secrétariat de la Direction du Budget et des Approvisionnements, bureau 509 du 5<sup>e</sup> étage de la Tour».

L'enveloppe contenant lesdits échantillons devra porter la mention : **«Appel d'offres pour la sélection d'un fournisseur en vue de la signature d'une convention pour l'acquisition de papiers d'imprimerie destinés au siège de la BCEAO»**.

---

Les fichiers volumineux ne pouvant pas être transmis en un seul message pourront faire l'objet de plusieurs envois. Dans ce cas, il conviendrait de préciser, en fonction du nombre d'envois, la mention 1/X, X étant le nombre total d'envoi de la soumission.

Aucun pli expédié par voie postale (DHL, Chronopost, EMS, etc) ou par porteur ne sera recevable.

#### **I.24. Informations complémentaires**

Pour toute demande d'informations complémentaires, les candidats pourront prendre l'attache de la Direction du Budget et des Approvisionnements, par courriel, au moins cinq (5) jours calendaires avant la date limite de dépôt des offres, à l'adresse : [courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int](mailto:courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int).

Toutes les demandes de renseignements parvenues au-delà du délai précité ne seront pas prises en compte.

Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront mises en ligne sur le site Internet de la BCEAO à l'adresse [www.bceao.int](http://www.bceao.int)

A ce titre, les candidats sont invités à visiter régulièrement le site internet de la Banque.

#### **I.25. Délai de livraison**

Le délai de livraison devra être indiqué dans la soumission et commencera à courir à compter de la date de signature du marché.

Ce délai devra être scrupuleusement respecté sous peine d'application d'une pénalité égale à un millième (1‰) du montant de la commande, par jour calendaire de retard.

Toutefois, le montant de ces pénalités ne pourra excéder trois pour cent (3%) du prix du marché.

#### **I.26. Lieu de livraison**

La livraison des papiers s'effectuera selon le mode DAP « Delivered At Place », conformément aux incoterms 2020 dans les locaux du Siège de la BCEAO, sis à l'Avenue Abdoulaye Fadiga, Dakar, Sénégal.

#### **I.27. Réception**

La réception interviendra à la livraison des papiers, attestée par la signature du bordereau de livraison par les Parties.

#### **I.28. Modalités de paiement**

En cas d'attribution, les modalités de règlement proposées sont les suivantes :

- une avance de trente pour cent (30%) à la signature du contrat contre la fourniture d'une lettre de garantie à première demande délivrée par un organisme financier de premier ordre reconnu par la BCEAO. La mainlevée de cette garantie est effectuée par la Banque Centrale, à l'issu de la réception du papier ;
- soixante-dix pour cent (70%) à la livraison conforme, attestée par la signature du bordereau de livraison.

---

## **DEUXIÈME PARTIE : SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES**

### **SECTION I : PARTICULARITÉS DE LA CONVENTION**

#### **II.1. Durée de la convention**

Le contrat relatif à cette acquisition sera conclu pour une durée d'une (1) année.

Toutefois, en cas d'évaluation satisfaisante des prestations, il peut être renouvelé par tacite reconduction dans la limite de trois (3) années consécutives à compter de son entrée en vigueur.

#### **II.2. Tâches et responsabilités du fournisseur**

Dans le cadre de la signature de la convention, le fournisseur s'engage à :

- proposer des articles de très bonne qualité ;
- informer, sans délai, la BCEAO de toute alerte ou recommandation de retrait du marché concernant les produits proposés ;
- informer, sans délai la BCEAO, de tout arrêt de commercialisation de produits, de modification des références ou de lancement de nouveaux produits comparables à ceux proposés ;
- informer, sans délai la BCEAO, de toute modification de législation afférente aux articles proposés ;
- informer la BCEAO de toute modification du tarif général des articles proposés.

#### **II.3. Types de commandes**

La BCEAO utilisera les deux modalités de commande suivantes :

- Commandes planifiées : elles seront passées annuellement, idéalement en début d'année par transmission d'un bon de commande. La BCEAO communiquera au fournisseur à cet effet, les références et quantités d'articles en vue de l'obtention d'une cotation ;
- Commandes ponctuelles : elles pourraient être effectuées à tout moment au cours de la durée du contrat sur la base de besoins exprimés par la Banque Centrale.

#### **II.4. Révision des coûts et prix promotionnels**

Les prix proposés dans le cadre de cette convention resteront fermes et non révisables sur la durée du contrat sauf si le fournisseur propose au moment de la commande, une offre de prix promotionnels.

Aussi, la BCEAO se réserve le droit de négocier des remises complémentaires sur d'éventuelles commandes d'importantes quantités d'articles.

---

## SECTION II : LISTE DES ARTICLES ET ESTIMATION DES QUANTITÉS

Les références ci-dessous présentées ne sont pas limitatives. Les quantités sont données à titre indicatif et ne sont donc pas contractuelles.

|                                | DÉSIGNATION DU PAPIERS EN FEUILLES                                 | Grammage<br>(g/m <sup>2</sup> ) | Couleur de la feuille | Quantité commandée<br>(rame) |
|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------|-----------------------|------------------------------|
| <b>FORMAT PAPIER : 45 x 64</b> |                                                                    |                                 |                       |                              |
| <b>31.12</b>                   | <b><u>PAPIER AUTOCOPIANT STANDARD</u></b>                          |                                 |                       |                              |
| 1.1                            | CB jaune                                                           | 60                              | Jaune                 | 75                           |
| 1.2                            | CB Blanc                                                           | 60                              | Blanc                 | 50                           |
| 1.3                            | CB Vert                                                            | 60                              | Vert                  | 25                           |
| 1.4                            | CFB Blanc                                                          | 60                              | Blanc                 | 100                          |
| 1.5                            | CFB Jaune                                                          | 60                              | Jaune                 | 75                           |
| 1.6                            | CFB Rose                                                           | 60                              | Rose-Clair            | 50                           |
| 1.7                            | CFB Bleu                                                           | 60                              | Bleu-Clair            | 25                           |
| 1.8                            | CFB Vert                                                           | 60                              | Vert                  | 25                           |
| 1.9                            | CF Jaune                                                           | 57                              | Jaune                 | 225                          |
| 1.10                           | CF blanc                                                           | 57                              | Blanc                 | 100                          |
| 1.11                           | CF rose                                                            | 57                              | Rose Clair            | 25                           |
| 1.12                           | CF Bleu                                                            | 57                              | Bleu-Clair            | 50                           |
| 1.13                           | CF Vert                                                            | 57                              | Vert                  | 60                           |
| <b>2</b>                       | <b><u>PAPIER OFFSET</u></b>                                        |                                 |                       |                              |
| 2.1                            | offset blanc sans trace de bois                                    | 60                              | Blanc                 | 100                          |
| 2.2                            | Offset bleu sans trace de bois                                     | 80                              | Bleu Clair            | 50                           |
| 2.3                            | Offset rose sans trace de bois                                     | 80                              | Rose Clair            | 50                           |
| 2.4                            | Offset jaune sans trace de bois                                    | 80                              | Jaune Clair           | 50                           |
| 2.5                            | Offset chamois sans trace de bois                                  | 80                              | Chamois               | 50                           |
| 2.6                            | Offset vert sans trace de bois                                     | 80                              | Vert Clair            | 25                           |
| <b>2.1</b>                     | <b><u>PAPIER COUCHE BRILLANT</u></b>                               |                                 |                       |                              |
| 3.1                            | Couché brillant - PALETTES CUBES                                   | 250                             | Blanc                 | 100                          |
| 3.2                            | Couché mat - PALETTES CUBES                                        | 150                             | Blanc                 | 25                           |
| 3.3                            | Couché brillant - PALETTES CUBES                                   | 115                             | Blanc                 | 20                           |
| <b>3.1</b>                     | <b><u>PAPIER COUCHE MAT</u></b>                                    |                                 |                       |                              |
| 4.1                            | Couché satin - PALETTES CUBES                                      | 300                             | Blanc                 | 20                           |
| <b>5</b>                       | <b><u>AUTRES PAPIERS</u></b>                                       |                                 |                       |                              |
| 5.1                            | Papier amagnétique avec fibrettes visibles et invisible à l'œil nu | 95                              | Blanc                 | 220                          |
| 5.2                            | Papier amagnétique sans fibrettes visibles et invisible à l'œil nu | 95                              | Blanc                 | 220                          |

|                                          |                                                                         |     |              |    |
|------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|-----|--------------|----|
| <b>FORMAT PAPIER :<br/>50 cm x 65 cm</b> |                                                                         |     |              |    |
| <b>6</b>                                 | <b>PAPIER DOSSIER</b>                                                   |     |              |    |
| 6.1                                      | Dossier blanc sans trace de bois                                        | 250 | Blanc        | 25 |
| 6.2                                      | Dossier bleu-clair sans trace de bois                                   | 250 | Bleu-Clair   | 10 |
| 6.3                                      | Dossier bulle sans trace de bois                                        | 250 | Bulle        | 6  |
| 6.4                                      | Dossier gris sans trace de bois                                         | 250 | Gris         | 5  |
| 6.5                                      | Dossier vert-clair sans trace de bois                                   | 250 | Vert-Clair   | 20 |
| 6.6                                      | Papier dossier blanc 120g/m <sup>2</sup> (en format 70 x 100 cm)        | 120 | Blanc        | 10 |
| <b>FORMAT PAPIER :<br/>52 x 72</b>       |                                                                         |     |              |    |
| <b>6.1</b>                               | <b><u>PAPIER COUCHE BRILLANT</u></b>                                    |     |              |    |
| 7.1                                      | Couché brillant - PALETTES CUBES                                        | 250 | Blanc        | 25 |
| <b>FORMAT PAPIER :<br/>65 x 100</b>      |                                                                         |     |              |    |
| <b>8</b>                                 | <b><u>AUTRES PAPIERS</u></b>                                            |     |              |    |
| 8.1                                      | Papier Bristol blanc                                                    | 120 | Blanc/ blanc | 10 |
| 8.2                                      | Malmero cuir - livré en 70 x 100 cm                                     | 270 | Bordeau      | 5  |
| 8.3                                      | Malmero cuir - livré en 70 x 100 cm                                     | 270 | Ivoire       | 10 |
| 8.4                                      | Papier cartonné rigide double face blanc - 72 x 102 cm - PALETTES CUBES | 600 | Blanc/ blanc | 10 |
| 8.5                                      | <b>MONTANT TOTAL HT - HD (sans transport)</b>                           |     |              |    |

---

## TROISIÈME PARTIE : ANNEXES

### **Annexe 1 : Lettre de soumission** (à reprendre sur papier en-tête du soumissionnaire)

(indiquer le lieu et la date)

A l' attention de :

**MONSIEUR LE DIRECTEUR DU BUDGET ET DES APPROVISIONNEMENTS**  
BP 3108 DAKAR - BCEAO/SIEGE

**Objet : Sélection d'un fournisseur en vue de la signature d'une convention pour l'acquisition de papiers d'imprimerie destinés au Siège de la BCEAO**

Nous, soussignés....., soumettons par la présente, une offre de prix pour *[Indiquer l'objet de l'appel d'offres]*, pour un montant de.....FCFA HT/HD ou..... euros.

La durée de validité de notre soumission est de cent vingt (120) jours au moins pour compter du *[indiquer la date limite de dépôt des offres]*.

Nous déclarons, par la présente, que toutes les informations et affirmations faites ci-dessous dans le cadre de cet appel offres sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification :

1. Nous avons lu et compris les dispositions du présent dossier d'appel d'offres, et nous acceptons d'être liés par celles-ci.
2. Nous proposons de réaliser l'objet de cet appel d'offres dans les taux et prix indiqués dans l'offre financière incluse dans notre soumission.
3. Comme le prévoit le dossier d'appel d'offres, les prix mentionnés resteront fermes pendant la durée du contrat.
4. Nous n'avons aucun conflit d'intérêts pouvant remettre en cause notre participation au processus d'acquisition et à l'attribution du contrat.
5. Nous n'avons pas été déclarées inéligibles par la Banque.

Nous prenons l'engagement de respecter scrupuleusement les lois en vigueur dans notre pays d'enregistrement et le pays dans lequel le contrat est exécuté.

Nous comprenons que vous n'êtes nullement tenus à l'obligation d'accepter la proposition la moins disante, ni l'une quelconque des propositions que vous recevez.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant d'éventuelles négociations du marché, nous nous engageons, si elle est retenue, à commencer la prestation au plus tard à la date convenue lors des négociations.

Nous confirmons que le soussigné est autorisé à engager le(s) soumissionnaire(s) à respecter les obligations contenues dans le dossier d'appel d'offres et le contrat.

Signature du représentant habilité :

Nom et titre du signataire :

Nom de l'entreprise ou du groupement :

---

**ANNEXE 2 : Fiche d'Information du Soumissionnaire** (à reprendre sur en-tête du soumissionnaire dans le dossier de présentation)

| Description                                           | Détail                                                     |                                      |                              |                         |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|--------------------------------------|------------------------------|-------------------------|
| Nom légal du soumissionnaire                          | <i>En cas de groupement , préciser toutes les sociétés</i> |                                      |                              |                         |
| Forme juridique                                       |                                                            |                                      |                              |                         |
| Année de création / début exercice                    |                                                            |                                      |                              |                         |
| Nature d'activités                                    |                                                            |                                      |                              |                         |
| Adresse juridique, Ville, Pays                        |                                                            |                                      |                              |                         |
| Informations Bancaires (RIB)                          |                                                            |                                      |                              |                         |
| <b>Données Administratives</b>                        |                                                            |                                      |                              |                         |
| <b>Noms</b>                                           | <b>Numéro</b>                                              | <b>Date de délivrance / validité</b> | <b>L'Autorité Signataire</b> |                         |
| Régistre de commerce                                  |                                                            |                                      |                              |                         |
| Capital social                                        |                                                            |                                      |                              |                         |
| Quitus Fiscal                                         |                                                            |                                      |                              |                         |
| Attestation de régularité sociale                     |                                                            |                                      |                              |                         |
| <b>Données Financières des trois dernières années</b> |                                                            |                                      |                              |                         |
|                                                       | <b>Année N-1</b>                                           | <b>Année N-2</b>                     | <b>Année N-3</b>             |                         |
| Bilan                                                 |                                                            |                                      |                              |                         |
| Capitaux propres                                      |                                                            |                                      |                              |                         |
| Chiffre d'affaires                                    |                                                            |                                      |                              |                         |
| Résultats nets                                        |                                                            |                                      |                              |                         |
| Capacité d'autofinancement                            |                                                            |                                      |                              |                         |
| <b>Références similaires</b>                          |                                                            |                                      |                              |                         |
| <b>Objet du marché</b>                                | <b>Références client</b>                                   | <b>Valeur contrat</b>                | <b>Période</b>               | <b>Détail du marché</b> |
|                                                       |                                                            |                                      |                              |                         |
|                                                       |                                                            |                                      |                              |                         |
|                                                       |                                                            |                                      |                              |                         |

Signature du représentant habilité : \_\_\_\_

Nom et titre du signataire : \_\_\_\_

Nom de l'entreprise ou du groupement : \_\_\_\_\_